

## MOTION

### Coordination des responsables des instances du CoNRS (C3N)

#### Objet : Réaffectation des postes de DR externes non pourvus

Lors de la campagne d'emploi 2026, 22 des 270 postes de chercheurs ouverts aux concours ont été affectés au recrutement de directeurs de recherche (DR) externes : 2 postes de DR1 (concours 25/01 et 28/01) et 20 postes de DR2 (concours 50/01). La montée en puissance de ce dispositif récent s'est traduite par une augmentation progressive du nombre de postes dédiés à ces recrutements de DR externes (15 postes en 2023, 2024 et 2025 ; 10 postes en 2022), et ce dans un contexte de forte réduction des possibilités d'accès des jeunes générations à des emplois pérennes, tant au CNRS qu'à l'université. Par ailleurs, chaque année, une partie des postes ainsi réservés n'est finalement pas pourvue. Les éventuels reports n'ont jusqu'alors pas bénéficié aux concours CRCN, mais aux concours DR2, permettant à des CRCN déjà en poste dans l'établissement et classés sur liste complémentaire d'accéder au corps des directeurs de recherche. À plusieurs reprises, les instances de coordination du Comité national ont attiré l'attention de la direction de l'établissement sur cette situation et sur les risques associés à l'extension de ce dispositif de recrutement externe du niveau DR. Dans un esprit de concertation, et afin de garantir le renouvellement des générations, ainsi que de préserver la part des postes destinée au recrutement des futurs CRCN, nous demandons instamment que les éventuels reports résultant de postes non pourvus au concours 50/01 bénéficient exclusivement aux candidats des concours CRCN classés par les différentes sections.

Matthieu CASSIN  
**Porte-parole de la C3N**

**Motion adoptée le 14 juin 2026**  
**27 Votants : 25 pour, 0 contre, 2 abstentions**

Destinataires :

Monsieur Thierry DAUXOIS, président-directeur-général du CNRS  
Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS  
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'Instituts du CNRS

En copie :

Monsieur Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS (CS)  
Mme Evelyne BRUNET-PRIOUX, présidente de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)  
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des Sections et des CID du Comité national